



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mon authentification renforcée

J'active un autre second facteur

01-10-2026

ETNA
Environnement de Travail
Numérique de l'Agent



Sommaire

Pourquoi activer un autre second facteur?	2
Où puis-je activer un autre second facteur?	2
Comment en activer un?	2

Pourquoi activer un autre second facteur ?

Lorsque vous changez de smartphone, votre second facteur fonctionnant avec votre ancien appareil ne sera plus utilisable et vous risquez donc de ne pouvoir vous authentifier. **Il est donc fortement recommandé d'activer un nouveau second facteur avec le nouvel appareil alors que vous disposez encore de l'ancien appareil.** Ainsi, vous serez autonome. *Si cela n'est pas possible, il vous faudra contacter votre Assistance académique pour demander la suppression de votre ancien 2FA. Vous recevrez alors une nouvelle proposition d'activation de la double authentification lors d'une connexion ultérieure.*

Si vous disposez de 2 appareils de confiance utilisables, il est recommandé d'avoir un second facteur sur un appareil et un autre sur le second. 💡 Il est également possible d'utiliser 2 applications différentes de génération de codes TOTP.

Où puis-je activer un autre second facteur ?

Vous souhaitez activer un nouveau second facteur, rendez-vous dans votre application « **Mon authentification renforcée** » accessible à partir de votre portail d'applications académique ou Aréna, le portail d'accès aux applications métier de l'Éducation nationale.

Comment en activer un ?

En bas de la page, cliquez sur le bouton « Ajouter un appareil de confiance » et laissez-vous guider ou référez-vous au tutoriel [J'active un second facteur du type code TOTP](#).



Mon Aide Numérique

Tutoriels, FAQs et documentations

Version du document : 1

Dernière mise à jour le : 01-10-2026

<https://monaidenumerique.education.gouv.fr>